
PROGRAMME "À LA DÉCOUVERTE DES MUSIQUES ACTUELLES" 2019 - 2020

ENJEUX

Ce programme permet de sensibiliser les élèves aux différentes esthétiques liées aux musiques actuelles : le jazz, les musiques improvisées et les musiques amplifiées. Il permet aussi de découvrir des lieux de musiques amplifiées, de rencontrer des artistes et des professionnels du spectacle.

Le réseau des musiques actuelles composé de structures partenaires du RIM (Réseau des Indépendants de la Musique) accompagne les enseignants dans le montage et le suivi du programme. Chaque établissement scolaire est rattaché à l'un de ces équipements culturels en Gironde.

Programme soutenu par l'Education Nationale, la DRAC Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, la Région Nouvelle-Aquitaine, et l'iddac, agence culturelle du Département de la Gironde.

PUBLIC

Collégiens, lycéens (classe entière) et équipe éducative

STRUCTURES CIBLÉES

Collèges, lycées, Maisons Familiales et Rurales (MFR) du département

OBJECTIFS

- Construire une culture personnelle par l'approche historique et contemporaine de l'univers des musiques actuelles.
- Permettre aux élèves de découvrir diverses formes de spectacles musicaux dans les lieux de concerts.
- Approcher des univers particuliers à travers les rencontres avec les artistes.
- Sensibiliser les élèves aux différents circuits de production et de diffusion, et à leur économie.
- Faciliter la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève

DESCRIPTION DE L'ACTION

Ce programme, qui s'adresse à une classe entière, doit rayonner sur un niveau de classe et s'inscrire ainsi dans le parcours d'Education Artistique et Culturelle de l'élève. Il peut être reconduit sur trois ans et est conçu en deux temps :

1/ La découverte d'un lieu de musiques actuelles (structures partenaires du RIM) : une journée entière dans la structure.

Au programme : - visite commentée du lieu, découverte des différentes techniques de sonorisation (régies son et lumière, découverte des métiers).

- Pratique musicale en petits groupes, rencontres avec des artistes, accès à une répétition.
- Sensibilisation aux risques auditifs liés à l'amplification.

2/ Découverte de deux concerts dont l'un au moins programmé par la structure visitée et l'autre concert ou spectacle musical dans une autre scène.

- ✓ Rencontre avec des artistes et leurs univers musicaux en amont ou en aval du concert.
- ✓ En option : découverte/manipulation des outils de médiation : les boîtes électriques, Auditoroom

TEMPS COMMUN AUX EQUIPES PÉDAGOGIQUES

L'iddac propose une **matinée d'Education Artistique et Culturelle, mercredi 29 mai 2019 de 09h30 à 12h30 au Rocher à Cenon**, ouverte à tous les partenaires girondins (enseignants, animateurs jeunesse, médiateurs culturels) qui souhaitent s'impliquer dans les projets de médiation en 2019/2020 en direction de la jeunesse. **Inscriptions sur www.iddac.net / Mediation / Jeunesse - Éducation / Agenda [+]**

Ensuite, l'accompagnement des équipes pédagogiques, en lien avec les partenaires culturels, s'échelonne en trois temps :

- 1/ Une **demi-journée d'échanges** pour l'élaboration du programme entre les enseignants, les médiateurs culturels et les intervenants à la rentrée 2019.
- 2/ Un temps de formation.
- 3/ Une réunion de bilan en fin d'année scolaire en juin 2019

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Une double inscription est nécessaire pour tous les établissements scolaires :

> Inscription en ligne sur le site de l'action culturelle du Rectorat (PERCEVAL) par le chef d'établissement.

- ✚ Pour les collèges • Inscription en ligne dans le cadre de l'appel à projets ouvert sur le portail jeunes du Département de la Gironde – www.gironde.fr, espace jeunesse (02 mai – 02 juillet 2019). Validation des projets et décision du montant de la subvention accordée à l'établissement mi-octobre 2019.
- ✚ Pour les lycées • **Compléter la fiche en ligne [+]**, à renvoyer par mail avant le 2 juillet à sylvie.marmande@iddac.net

FINANCEMENT

Le coût total du programme varie en fonction du nombre de sorties au concert, du coût de la billetterie et du mode de déplacements des élèves et comprend.

- Les frais de billetterie de 1 ou 2 concerts
- Le coût des transports pour les sorties : concert(s) et journée d'immersion/découverte proposée par la scène de musiques actuelles
- Le coût de la prestation de la journée (ateliers de pratique musicale, rencontre(s) et découverte des métiers des artistes et techniciens, animation de la visite de salle de concert, présence à une répétition artistique ou un concert), le montant varie selon le contenu de la proposition par la scène de musiques actuelles. Une partie de ce coût, environ 500€ sera facturé directement à l'établissement

>> Il est demandé à toutes les structures bénéficiaires d'actions de médiation coordonnées par l'iddac, de souscrire une **cotisation annuelle de 110€** par établissement quel que soit le nombre de programmes 2019/2020 "A la découverte de..." menés dans l'établissement. Elle permet de bénéficier des services et ressources de l'iddac et la mise à disposition des outils de médiation.

✚ Pour les collèges

Ce programme est co-financé par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et l'iddac.

- Le Département de la Gironde verse directement au collège (en 2020) une aide financière entre 200€ et 400€ en fonction des coûts liés à ce programme.
- Le solde est à la charge de l'établissement

✚ Pour les lycées

Ce programme est soutenu par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'iddac. Le lycée finance le coût du parcours qui fixé par la Scène de musiques actuelles dont le montant varie selon le contenu

OUTILS RESSOURCES

L'iddac accompagne les porteurs de projet (enseignants) à la mise en relation avec les scènes de musiques actuelles, au montage du budget du programme en amont du dépôt de la demande et co-organise et finance les temps communs destinés aux équipes pédagogiques tout au long de l'année. Il soutient le coût de la coordination de ses partenaires du réseau médiation avec lesquels il co-produit également des outils de médiation et les met à disposition des classes inscrites dans ce programme.

>> Exemple : les boîtes électriques, Auditorium

CONTACTS

iddac / Médiation culturelle et artistique

- Sylvie Marmande 05 56 17 36 12 – sylvie.marmande@iddac.net

Rectorat : délégation académique à l'action culturelle 05 57 57 35 90

- Eric Boismé (conseiller académique pour les arts et la culture en charge de la musique, des musées et de la liaison écoles, collèges Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle) 06 85 82 86 06 | eric.boismé@ac-bordeaux.fr.

Le réseau des scènes musiques actuelles/structures partenaires du RIM

- Arema Rock et Chanson à Talence / Manon Deichelborer, chargée de l'action culturelle - 05 57 35 32 30
mediation@rocketchanson.com
- Rock School Barbey - Bordeaux / Mélodie Vlamynck 05 56 33 66 01 - melodie@rockschool-barbey.com
- Krakatoa à Mérignac / Lili Dieu, responsable du pôle action culturelle - jeune public 05 56 24 18 28
lili@krakatoa.org | Mathilde Desaulty : actionculturelle@krakatoa.org
- Rocher de Palmer à Cenon / Action culturelle Elise Melia, chargée de l'action culturelle en remplacement du congé de maternité de Pauline Viorrain / 05 56 74 53 02 |
elise.melia@lerocherdepalmer.fr
- Association Mets la prise/l'Accordeur – Saint Denis de Pile / Katy Feneck, co directrice/ Coordination des actions culturelles - 05 24 08 43 45 / 06 62 40 78 36 - mediation@metslaprise.org